



Evaluation de fonds de commerce par un expert juridique

Par **evard**, le **14/02/2011** à **21:30**

Bonjour,

Je suis actuellement en procédure de divorce depuis juin 2009, 50% des parts dans une SCI avec mon mari qui exploite un commerce dans l'immeuble de la SCI. je souhaite me retirer de la société. UN EXPERT COMPTABLE a été nommé afin d'établir l'évaluation du fonds de commerce depuis Juin 2009 et je viens seulement d'avoir cette évaluation

Nous sommes en février 2011. Je me suis posée bcp de questions sur le délai et tres surprise du résultat

Le stock est il compris dans l'évaluation d'un fonds de commerce ou vient il s'ajouter

Merci beaucoup

Cordialement